

MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 9 – Séance du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Emmanuelle SECCIA, Florian DOUHERET, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

Absents excusés : Sophie DOURS.

Date de convocation : 14 mars 2024

OBJET : Demande de subvention au titre des amendes de police 2024

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que les communes peuvent prétendre bénéficier d'un soutien du Conseil Départemental au titre des amendes de police. Les fonds sont affectés en priorité aux travaux visant à la mise en sécurité des voies et de leurs usagers.

Dans le cadre du projet de sécurisation du centre-bourg et du Micollet, Monsieur le Maire propose de solliciter cette subvention de 1489 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de Police 2024, de 1489 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE